

Droits de la personne

L'ENGAGEMENT DU CANADA

Depuis un demi-siècle, le Canada et les Canadiens et Canadiennes jouent un rôle déterminant dans les efforts faits pour enchâsser la protection des droits de la personne dans le droit international.

L'action du Canada dans ce domaine remonte à la rédaction en 1947 du document historique qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme par M. John Peters Humphrey (voir page 7).

Par la suite, le Canada a participé à la rédaction de traités fondamentaux relatifs aux droits humains interna-

tionaux. Ces documents traduisent les grands concepts contenus dans la Déclaration universelle en des obligations conventionnelles détaillées. Ils portent sur six facettes des droits de la personne : les droits civils et politiques; les droits économiques, sociaux et culturels; la discrimination raciale; la torture; les droits des femmes; les droits des enfants.

Plus récemment, le Canada a également joué un rôle de premier plan dans deux importantes réalisations : la rédaction de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 1993, et la création du poste de

haut commissaire des Nations unies (ONU) aux Droits de l'homme.

ACTIVITÉS

En 1998, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a participé ou participera aux activités suivantes :



Le respect des droits de la personne est essentiel au développement de sociétés stables, démocratiques et prospères vivant en paix les unes avec les autres. Le Canada est déterminé à promouvoir les droits de la personne dans le cadre de ses relations économiques, commerciales et d'aide au développement, ainsi qu'à travers les instances multilatérales qui, comme l'ONU, jouent un rôle crucial en offrant des moyens efficaces pour influencer les gouvernements.

LES NATIONS UNIES

En décembre 1998, l'Assemblée générale de l'ONU à New York devrait adopter un projet de déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et institutions de promouvoir et de protéger les droits humains et les libertés fondamentales. Connue sous le nom de Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, elle a été proposée conjointement par le Canada et la Norvège il y a 13 ans et adoptée ce printemps à la 54^e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Cette Déclaration affirme les droits de ceux et celles qui défendent les droits de la personne partout dans le monde. Son adoption soulignera de façon fort appropriée le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'objectif ultime du Canada est d'intégrer le rôle du haut commissaire de l'ONU aux Droits de l'homme et d'autres mécanismes des droits humains à l'action de l'ONU dans les secteurs des affaires politiques, de la sécurité et du développement.

Durant la session de cette année de la Commission des droits de l'homme, le Canada a piloté un plus grand nombre de résolutions que tout autre pays. Ces résolutions concernaient :

- le droit à la liberté d'opinion et d'expression;
- la prise en compte des droits fondamentaux des femmes à la grandeur du système des Nations unies;
- l'élimination de la violence contre les femmes;
- le groupe de travail sur un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones;
- les droits de l'homme et les exodes massifs;
- l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de la personne;
- l'impunité (c'était la première fois que la question clé de l'impunité dans les cas de violation des droits de la personne figurait à l'ordre du jour de l'ONU).

• suite à la page 10



Affiche des Nations unies pour la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

<p>MARS</p> <p>Du 23 MARS Conférence commémorative O.D. Skelton : « Des raisons de se réjouir : La politique étrangère dans un monde transformé », Université Memorial, St. John's (Terre-Neuve)</p>	<p>JUIN</p> <p>Du 22 AU 24 JUIN Vienne plus cinq : Forum international des ONG, Centre des conférences du gouvernement, Ottawa (Ontario)</p> <p>Le 22 JUIN Le ministre Axworthy procède au lancement du rapport annuel, <i>Le système des droits humains à l'ONU : bilan 1997</i>, lors du Forum international des ONG sur les droits humains « Vienne plus cinq », Ottawa (Ontario)</p>	<p>JUILLET</p> <p>Du 23 AU 25 JUILLET Symposium : « L'artiste et les droits de la personne », Centre national des Arts, Ottawa (Ontario)</p>	<p>SEPTEMBRE</p> <p>Du 10 AU 12 SEPTEMBRE Conférence : « Les droits de la personne et l'Internet », Hôtel Radisson, Montréal (Québec)</p>
--	---	--	---